

# Règlement Coupe régionale VTT XC 2016

---

## **1 - Définition**

Le Comité Régional Languedoc Roussillon de la Fédération Française de Cyclisme met en compétition la Coupe Régionale de Vélo Tout Terrain XC. Cette épreuve se déroulera sur plusieurs manches à l'issue desquelles sera établi **un classement général final Individuel et un classement Club**. Elle met également en jeu le Championnat Régional, course d'un jour, à l'issue duquel les titres de « Champion Régional » seront attribués.

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle de la Commission Sportive Régionale pour l'application du présent règlement.

## **2 - Participation**

La coupe régionale est ouverte aux compétiteurs et compétitrices détenteurs d'une licence délivrée par la F.F.C. (ou par une fédération affiliée à l'U.C.I.). Pour les non licenciés, ils devront être munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an et d'une autorisation parentale pour les mineurs, ils devront prendre également une licence à la journée au tarif de huit euros. (quatre euros minimes et cadets )

Concernant le Championnat Régional, seuls les compétiteurs licenciés F.F.C. en Languedoc Roussillon peuvent participer et être classés.

**La participation au Championnat Régional est obligatoire pour pouvoir participer au Championnat de France.**

**Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre indication à faire du vtt en compétition de moins d'un an et une autorisation parentale signée pour les mineurs**

## **3 - Catégories d'âge 2016**

<b>Catégorie homme</b>		
<b>Poussins</b>	7 - 8 ans	Née en 2009 et 2008
<b>Pupilles</b>	9 - 10 ans	Née en 2007 et 2006
<b>Benjamins</b>	11 - 12 ans	Née en 2005 et 2004
<b>Minimes</b>	13 - 14 ans	Née en 2003 et 2002
<b>Cadets</b>	15 - 16 ans	Née en 2001 et 2000
<b>Juniors</b>	17 - 18 ans	Née en 1999 et 1998
<b>Espoirs</b>	19 - 22 ans	Née de 1997 à 1994
<b>Séniors</b>	23 - 29 ans	Née de 1993 à 1987
<b>Masters 30</b>	30 - 39 ans	Née de 1986 à 1977
<b>Masters 40</b>	40 - 49 ans	Née de 1967 à 1967
<b>Masters 50 et +</b>	50 et plus	Née en 1966 et avant
<b>Handisport</b>	18 ans et plus	Née en 1998 et avant

Catégorie femme		
<b>Poussins</b>	7 – 8 ans	Née en 2009 et 2008
<b>Pupilles</b>	9 – 10 ans	Née en 2007 et 2006
<b>Benjamins</b>	11 – 12 ans	Née en 2005 et 2004
<b>Minimes</b>	13 – 14 ans	Née en 2003 et 2002
<b>Cadettes</b>	15 – 16 ans	Née en 2001 et 2000
<b>Juniors</b>	17 – 18 ans	Née en 1999 et 1998
<b>Dames</b>	19 – 29 ans	Née de 1997 à 1987
<b>Masters dames</b>	30 et + ans	Née de 1986 et avant

Les pré-licenciés peuvent participer (avec les Poussins) mais ne seront pas classés. Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licenciés dans les catégories.

Pour les courses et le classement général, les catégories Master sont regroupées comme suit :

Master 1 et 2 → Masters 30

Master 3 et 4 → Masters 40

Master 5 et + → Masters 50

L'organisateur a la possibilité de prévoir pour son épreuve une remise de prix séparée pour chacune de ces catégories s'il y a un minimum de 6 coureurs par catégories.

#### **4 - Engagements**

Les bulletins d'engagement devront parvenir à l'organisateur 4 jours avant l'épreuve accompagnés du règlement. Tout engagement hors délais pourra être majoré de 3€ par l'organisateur.

**Les inscriptions sur place s'arrêteront 1h avant la 1<sup>ère</sup> compétition de la journée. Valable pour toute les compétitions de la journée.**

Tarif Licenciés FFC		
<b>Catégorie</b>	XCO	Contre la montre
<b>Minime - Cadet</b>	8 €	8 €
<b>De junior à Master</b>	13 €	13 €

Tarif non licenciés		
<b>Catégorie</b>	XCO	Contre la montre
<b>Minime - cadet</b>	14€	14 €
<b>De Junior à Masters</b>	23 €	23 €

**Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre indication à faire du vtt en compétition de moins d'un an et une autorisation parentale signée pour les mineurs**

Tarif relais des Clubs	
<b>Engagement pour UNE équipe</b>	15 €

## 5 - Barème des points

### 5.1 : Point individuel XCO et Contre la montre

Place	NB de Point XCO	Nb de Point Contre la montre
1 <sup>er</sup>	300	150
2 <sup>eme</sup>	250	125
3 <sup>eme</sup>	220	110
4 <sup>eme</sup>	200	100
5 <sup>eme</sup>	190	95
6 <sup>eme</sup>	180	90
7 <sup>eme</sup>	170	85
8 <sup>eme</sup>	160	80
9 <sup>eme</sup>	150	75
10 <sup>eme</sup>	140	70
11 <sup>eme</sup>	130	65
12 <sup>eme</sup>	120	60
13 <sup>eme</sup>	110	55
14 <sup>eme</sup>	100	50
15 <sup>eme</sup>	90	45
16 <sup>eme</sup>	80	40
17 <sup>eme</sup>	70	35
18 <sup>eme</sup>	60	30
19 <sup>eme</sup>	55	25
20 <sup>eme</sup>	50	20
<b>Du 21<sup>eme</sup> au 50<sup>eme</sup></b>	30	15
<b>51<sup>eme</sup> au dernier</b>	10	10

Les coureurs **ne disposent pas de jokers**. Un bonus de 50 points sera attribué aux coureurs ayant participé à la totalité des compétitions XCO et CONTRE LA MONTRE

Dans le cadre du championnat régional, les coureurs qui prennent le départ recevront uniquement un bonus de **50 points** sur le classement de la coupe régionale.

Le Championnat régional sera ouvert cette année aux coureurs licenciés FFC dans les comités extérieurs

## 5.2 : Point Relais des Clubs

Place	Nb de points Relais des Club
1 <sup>er</sup>	150
2 <sup>eme</sup>	125
3 <sup>eme</sup>	110
4 <sup>eme</sup>	100
5 <sup>eme</sup>	95
6 <sup>eme</sup>	90
7 <sup>eme</sup>	85
8 <sup>eme</sup>	80
9 <sup>eme</sup>	75
10 <sup>eme</sup>	70
11 <sup>eme</sup>	65
12 <sup>eme</sup>	60
13 <sup>eme</sup>	55
14 <sup>eme</sup>	50
15 <sup>eme</sup>	45
16 <sup>eme</sup>	40
17 <sup>eme</sup>	35
18 <sup>eme</sup>	30
19 <sup>eme</sup>	25
20 <sup>eme</sup>	20
Du 21 <sup>eme</sup> au 50 <sup>eme</sup>	15
51 <sup>eme</sup> au dernier	10

Seul les équipes composées de coureur licencié appartenant à un seul et même club pourront obtenir les points qui leur sont attribués.

## 6 – Parcours

### 6.1 : Circuit XCO

Les parcours devront présenter une variété de terrain propre à mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants. Les parcours devront privilégier les notions de boucles de trèfles ou de huit. Des contrôles de passage seront mis en place.

Une zone technique et d'assistance devra être mise en place par l'organisateur. Tout changement de matériel est autorisé, **sauf le cadre**. En dehors de cette zone technique, le coureur pourra effectuer toutes réparations sur son vélo, **lui-même et sans l'aide d'une tierce personne**.

### 6.2 : Circuit Contre la Montre et Relais des Clubs

La distance approximative est de 3 à 5km soit un temps d'environ 10 à 15 min environ. Le ravitaillement ou l'assistance en course pour ceux 2 épreuves est interdit.

## **7- Grille de Départ :**

Lors de la première manche, il sera fait référence au classement 2015, puis lors des manches suivantes au classement provisoire 2016. Ne peuvent bénéficier de cet avantage que les coureurs engagés dans les délais. Les cinq premiers coureurs partiront en première ligne de leur catégorie

Les catégories devront être distinguées par l'attribution de plaque avec couleur.

La plaque de cadre est obligatoire, l'organisateur fournira les plaques de cadres et dossards.

Le départ se fera en ligne et dans un parc fermé, il sera procédé à l'appel des coureurs et des catégories sous le contrôle du commissaire de course.

Dans le cas d'une zone de départ étroite les catégories seront disposées en rangées tout en respectant les coureurs prioritaires. (Cinq premiers de chaque catégorie)

Les deux premiers KM devront permettre les dépassements.

Les organisateurs donneront au moins deux départs avec pour ordre sur la grille de départ. Par ex

- Départ 11h00 Cadets – minimes – cadettes et minimes fille
- Départ 12h00 Seniors – master1/2 – espoirs – master3/4 – juniors – master5/6 – féminines – handisport – tandems

## **8- Temps de course XCO**

Les manches de coupe régionale sont des épreuves de XC, les temps des courses et les distances à respecter par catégorie en tenant compte aussi des difficultés du parcours, sont :

<b>Catégorie</b>	<b>Temps de Course Minium / Maximum</b>
<b>Minimnes H . F</b>	35 minutes / 45 minutes
<b>Cadets H . F</b>	45 minutes / 1 h
<b>Junior H.F / Dames Masters Pass et Master 5/ 6 Handisport</b>	1 h / 1h15
<b>Espoirs / Séniors / Dame / Master 1.2.3.4</b>	1h30 / 1h45

Ces temps sont ceux réalisés par le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie.

En rapport de la difficulté du parcours l'organisateur peut adapter le temps de course.

## **9 - Matériel :**

Les VTT devront satisfaire aux normes préconisées par la FFC.

## **10 - Equipement :**

Le port du casque rigide avec la jugulaire attachée est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.

## **11- Obligations liées à l'organisation**

Respect du délai de dépôt du dossier à la FFC et à la préfecture du département deux mois avant l'épreuve pour être tranquille.

Pour que la compétition soit homologuée, des commissaires devront être désignés par les comités départementaux pour les manches de Coupe, par le comité régional pour le championnat.

Le parcours devra être matérialisé par de la rubalise.

Des signaleurs munis d'un sifflet et d'un drapeau seront placés sur le parcours et auront reçu auparavant des consignes précises sur leur fonction :

- surveiller le balisage (mise en place, remise en état)
- notifier dès que possible aux commissaires tout incidents ou infraction
- signaler aux coureurs d'éventuels dangers à l'aide du drapeau
- il est souhaitable que certains signaleurs soient en liaison radio avec le PC course

Concernant les secours, l'organisateur doit se conformer à la réglementation fédérale en vigueur (Règlement des épreuves de Cyclisme – Titre II Epreuves sur Route) -> <http://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2014/03/Titre-02-ROUTE-2015.pdf>

Les lignes de départ et d'arrivée seront matérialisées (plâtre).

Un système de chronométrage précis devra être mis en place.

Le club organisateur est responsable de la promotion, de l'information et de l'animation de son épreuve.

Le présent règlement devra être affiché sur le site de la compétition (lieu d'inscription, zone de départ, zone d'arrivée...).

Des ravitaillements complets et suffisants seront prévus (y compris sur le parcours)

Une remise de prix récompensera les 3 premiers de chaque catégorie,

L'organisateur doit mettre à la disposition des coureurs une plaquette d'inscription suffisamment détaillée, mentionnant les tarifs, les horaires de départ, les distances, les moyens d'accès, les coordonnées des organisateurs, les extraits du règlement de l'épreuve. Ne pas omettre le logo de la FFC –

**Il est demandé aux organisateurs de prévoir le 1<sup>er</sup> départ vers 11h00 (minimes et cadets) et vers 12h00 pour les autres catégories enfin de permettre aux compétiteurs éloignés d'effectuer le déplacement dans de bonnes conditions.**

**Prévoir un fléchage du lieu de compétition pour faciliter l'accès des coureurs qui viennent de région et départements différents**

### **12- Classement des Manches**

A l'issue de chaque manche, le classement de l'épreuve sera transmis au responsable du classement de la coupe régionale dans les plus brefs délais.

Le correspondant qui met à jour le classement général est Patrice Afflatet [patrice@calvissonvtt.com](mailto:patrice@calvissonvtt.com)

**Sur la feuille de résultat de l'épreuve les organisateurs devront faire paraître le n° de licence et le club pour faciliter le traitement du classement ou transmettre la liste des engagés avec n° licence et club.**

### **13- Montant de l'organisation**

Les organisateurs d'une manche de coupe régionale doivent verser au Comité Régional FFC :

- 120 euros d'assurances
- 125 euros de droits et d'organisation

**Total : 245 euros**

Les droits de reversions est de **6.00 euros** par coureur prenant le départ.

**L'épreuve du Relais ou du Contre la montre aucun droit d'organisation n'y de réversion.**

La note de commissaire est à la charge de l'organisateur.

Le club organisateur d'une manche de coupe régionale est tenu d'avoir un commissaire régional VTT parmi ses licenciés ou de prévoir une formation dans l'année.

Afin d'assurer la promotion du VTT loisirs il est demandé aux organisateurs d'une manche de coupe régionale de prévoir l'organisation d'une randonnée **FFC** le même jour ou week end, sur un parcours différent pour permettre aux concurrents de reconnaître la course.

Vous pouvez organiser des courses de jeunes (poussins, pupilles, benjamins) en respectant les temps et distances et sans classement officiel. **Voir règlement TRJV.**



# Règlement particulier

---

## **14 - Contre la Montre**

### **14.1 Catégorie**

Le contre la montre est une épreuve individuelle ouverte à partir de la catégorie Cadet – Cadette.

### **14.2 La durée et distance**

La distance approximative est de 3 à 5 km soit un temps de course de 10 à 15 min environ.

### **14.3 Ordre de départ des coureurs**

Par ordre inverse du classement général de la coupe régionale en cour.

### **14.4 Ordre de départ des catégories**

Cadette - Junior Dame – Master Dame 30 et 40 – Espoir Dame et Sénior Dame – Cadet – Junior homme – Master 30 et 40 Espoir homme et Sénior homme

### **14.6 Retard**

Un coureur ne se présentant pas à son heure de départ sera intégrer dans la file des coureurs par le commissaire de course. Il partira 15 sec après le départ du coureur le précédant. La pénalité temps étant égale à son retard.

### **14.7 Obligation de l'organisation**

#### **Clôturer les inscriptions 2h avant le 1<sup>er</sup> départ ( laisser le temps au commissaire d'organiser la liste des départs)**

Afficher 1h avant le 1<sup>er</sup> départ l'heure de départ de chaque concurrent.

Une personne organisant une file de départ afin de faciliter le travail des commissaires

Une personne tenant les coureurs

Prévenir tout retard en cas d'imprévue : Accident...

Cérémonie protocolaire récompensant les 3 meilleurs dans chaque catégorie.

### **14.8 Obligation des coureurs**

Vérifier son heure de départ

Se présenter à l'avance afin de faciliter le travail des organisateurs et le bon déroulement de l'épreuve

### **14.9 Classement**

Un classement par catégorie sera affiché et communiqué dans les meilleurs délais.

### **14.10 Classement Général**

Les points marqués seront comptabilisés pour le classement général de la coupe régionale. Point marqué : Voir Article N° 5.1

## **15 - Relais des Club**

### **15.1 Composition des relais**

Un relais est composé d'une équipe licencié dans un seul et même club.

L'équipe est constituée de la manière suivante :

1 Cadet – 1 junior homme – 1 homme à partir de junior + 1 féminine à partir de cadette

Le nom de l'équipe portera le même nom que le club.

Cas particulier : Il est possible de composé une équipe issu de plusieurs club.

Le nom de l'équipe portera le nom du chef d'équipe.

### **15.2 Déroulement de l'épreuve**

Les équipes sont libres de l'ordre de départ des concurrents.

Les 1ers relayeurs partiront en ligne.

Ils passeront le relais dans la zone prévu à cet effet. Le relai s'effectuera par contact sur le pilote.

### **15.3 Distance et Durée**

Chaque relayeur effectuera 1 tour du circuit d'environ 3 à 5 km soit 10 à 15 min

### **15.4 Classement sur l'épreuve**

Un classement des équipes sera effectué à l'issue de l'épreuve.

### **15.5 Classement comptant pour le classement général des Clubs**

Seul les équipes composées de coureur d'un seul et même club seront pris en compte pour le classement des CLUB.

Cas particulier : Un club présentant 2 équipes ou plus. Seul les points de la meilleure équipe représenter seront pris en compte.

### **15.6 Attribution des points**

Voir article N° 5.2

Cas particulier : Les équipes composé de coureur issus de plusieurs club ne marque pas de point.

Cas particulier : Les Club hors région ne marque pas de point

### **15.7 Récompense**

Une cérémonie protocolaire récompensera les 3 meilleures équipes du jour. Présence des 4 relayeurs ainsi que le responsable d'équipe. Le responsable peut être le Team Manager, Le Président du Club, l'Accompagnateur...

### **Tenu de course :**

Les relayeurs devront porter leurs maillots de Club Ou le Maillot du Team Club.

Cas particulier :

- Les Champions de France peuvent porter le maillot distinctif
- Les équipes composées de plusieurs clubs porteront les maillots de leur club

## **16 - Classement des Club**

Un classement Club sera établi à l'issue de chaque épreuve comptant pour la coupe régionale 2016.

### **16.1 Calcul des points**

Les clubs marquent des points sur les épreuves suivantes :

- Relais des Club :

Voir point dans l'article N°5.2

- Contre la montre et course en ligne :

Seront pris en compte les points des 2 meilleurs coureurs de chaque club dans chaque catégorie à partir de la catégorie Cadet et Cadette

### **16.2 Classement**

Le classement s'effectue en additionnant l'ensemble des points cumulé par les 2 meilleurs résultats de chaque club et par les points obtenu au relais des Club.

Le club ayant obtenu le plus grand nombre de point remporte le titre Vainqueur de la coupe régional des Clubs.